



# Plateau Jeune

Organisé par le Comité départemental de l'Hérault et le club de ...

Date : ...

Lieu : ...

## Règlement particulier

### **1. Obligations Club organisateur**

Chaque club accueillant un weekend PJ/RDJ-TDJ est dans l'obligation d'organiser une rencontre départementale ou bien un plateau minibad en plus du trophée départemental jeune.

Les Plateaux Jeunes sont sous la responsabilité du club organisateur (club d'accueil).

Un minimum de cinq terrains est nécessaire pour accueillir une PJ. Au-delà, afin de respecter les horaires, le nombre de joueurs restant dépendent du nombre de terrains.

Dans la mesure du possible, la salle devra être équipée de poteaux réglables à 1m 40.

### **2. Arbitrage et JA**

Il n'y a pas de JA sur un Plateau Jeune.

### **3. Inscriptions**

Les PJ sont ouverts à tous les jeunes joueurs licenciés dans l'Hérault prioritairement. Des jeunes issus d'autres départements pourront y participer sous réserve de validation par le responsable de la commission jeune du Comité 34 de badminton.

Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et avoir sa licence valide à la date du tirage au sort.

Ne sont proposés pour les PJ que les catégories Minibad et poussins.

Les inscriptions aux PJ se font par les clubs, qui envoient la liste au comité.

Les inscriptions sont GRATUITES.

### **4. Organisation générale**

Le plateau et les différents ateliers sont créés et organisés par le responsable technique du comité.

La date limite d'inscription est fixée au : ...

Le PJ démarrera au plus tôt à 13h et se terminera au plus tard à 17h00

### **5. Conception des ateliers**

Les enfants sont placés par groupes de 6.

Les groupes sont affinitaires

Afin de ne pas créer des temps d'attente importants, le nombre d'ateliers est le même que le nombre de groupes d'enfants.

L'espace pédagogique d'un atelier ne correspond pas obligatoirement à un terrain de badminton (cf. fiches pédagogiques de l'étape 1 du Dispositif Jeunes).

L'organisateur veille à mettre en place quatre ateliers différents.

Les fiches pédagogiques de l'étape 1 du Dispositif Jeunes ou les livrets MiniBad permettent de baliser les contenus des différents ateliers.

Si le nombre de groupes est supérieur à 4, l'organisateur peut mettre en place un ou plusieurs ateliers identiques.

À chaque atelier, un adulte accompagnateur (responsable du club ou parents) est responsable de la gestion pédagogique.

10 à 15 minutes par ateliers.

Les groupes réalisent 4 ateliers.

## **6. Volants**

Les volants en plume sont conseillés et sont fournis par le comité 34.

## **7. Récompenses**

La possibilité de récompenser les joueurs est laissée à l'initiative du club organisateur ou bien du comité. Il est recommandé de ne pas récompenser à l'excès les enfants, le plaisir de participer et de jouer doit primer sur la médaille.

## **8. Responsabilités**

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre durant la durée du plateau.

Droit à l'image : Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce PJ pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce dernier. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître dès son arrivée dans le gymnase et ce le 1er jour de compétition auprès du Comité d'Organisation (table de pointage ou d'accueil, le cas échéant à la table de marque).

**Toute inscription à ce PJ implique l'adhésion au présent règlement.**